

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 décembre 2023**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE PAE LA GARRIGUE
BUDGET PRIMITIF 2024.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 décembre 2023 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 décembre 2023.

Étaient présents ou représentés

Mme Roxane MARC, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Pierre AMALOU, M. Jean-François SOTO, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO à Mme Martine BONNET, Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN à M. Christian VILOING.

Excusés

Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25 Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ	Présents : 38	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
--	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n° 3223 du Conseil communautaire en date du 27 novembre 2023 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 27 novembre 2023 ;

CONSIDERANT les éléments issus du Rapport d'Orientation Budgétaire et tenant au contexte spécifique des budgets annexes d'aménagement de ZAE,

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires 2024 du budget primitif ne comportent pas de reprise anticipée des résultats 2023 et ont été faites en corrélation avec les orientations du Débat d'Orientation Budgétaire,

CONSIDERANT la section de fonctionnement du budget annexe PAE La Garrigue 2024 :

- Dépenses

Chapitre 011 : 310K€ d'études et travaux d'aménagement

Chapitre 65 : 1 K€ d'autres charges de gestion courantes

Chapitre 66 : 18K€ de charges d'intérêts

Chapitre 042 : 464K€ de variation de stocks

- Recettes

Chapitre 70 : 464K€ de vente de terrains aménagés

Chapitre 042 : 329K€ de variation de stocks

CONSIDERANT que la section de fonctionnement s'équilibre à 793K€,

CONSIDERANT la section d'investissement du budget annexe PAE La Garrigue 2024 :

- Dépenses

Chapitre 16 : 135K€ de remboursement d'emprunts

Chapitre 040 : 329K€ de variation de stocks

- Recettes

Chapitre 040 : 464K€ de variation de stocks

CONSIDERANT que la section d'investissement s'équilibre à 464K€,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget primitif 2024 du budget annexe PAE La Garrigue de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État N° 3373

Publication le 21/12/2023

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 21/12/2023

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20231218-15069A-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de suffrages exprimés : 46
 Procuration : 6

VOTES : Unanimité Pour : 46 Contre : 0

Date de convocation : 05/12/2022

Le Président

Présenté par le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 12 décembre 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		Excusée, donne Procuration à N. Philippe SALASC
AUMELAS	Ronny	PONCE	Sandrine LOUKANI (suppléante)	
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile LEMOINE (suppléante)	
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU	Florence LAUSSEL (suppléante)	
BELARGA	José	MARTINEZ	Cécile LANGREE (suppléante)	
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Jean-Manuel YORIS (suppléant)	
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		Excusée, donne procuration à N. Marcel CHRISTOL
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		Excusé, donne procuration à N. Jean-Pierre GABAUDAN
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN		Excusée,
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis RANDON (suppléant)	
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Danielle HOCHART (suppléante)	
LAGAMAS	Christian	VILOING	Pierre ANCIAN (suppléant)	Excusé
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine GIL (suppléante)	Excusé
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Bernard PINGAUD (suppléant)	
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS (suppléant)	
POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis RICARD (suppléant)	
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle AVIAT (suppléante)	
PUILACHER	Martine	BONNET	Benoît FULCRAND (suppléant)	
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		Excusée, donne procuration à M. Yannick VERNIERES
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		Excusée, donne procuration à M. Henry MARTINEZ
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal THEVENIAUD (suppléant)	
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard CAUMEIL (suppléant)	
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)	
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		Excusé, donne procuration à N. Jean-Pierre GABAUDAN
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		Excusée,
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne GELLY (suppléante)	
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique VIALLA (suppléante)	
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie MOYANO (suppléante)	Excusé, donne procuration à M. José MARTINEZ
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine FAUCILHON (suppléante)	

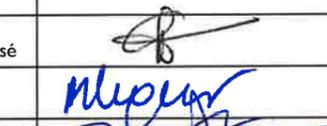
Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le 14.12.22

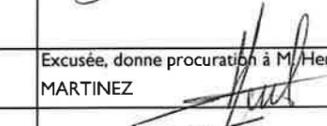
Et de la publication, le 15.12.22 A Gignac

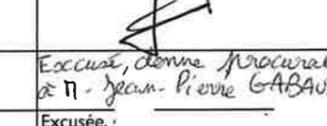
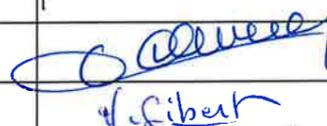
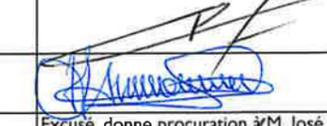
le 15.12.22











BUDGET PAE LAGARRIGUE - BP 2024 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	310 000,00
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	1 101,00
66	Charges financières	18 000,00
67	Charges exceptionnelles	
042	Dotation aux amortissements	464 101,00
023	Virement à la section d'investissement	
DEPENSES DE L'EXERCICE		793 202,00

RECETTES		
002	Résultat d'exploitation reporté	
013	Atténuation de charges	
70	Produits et ventes diverses	464 101,00
74	Subventions	
75	Autres produits de gestion courante	
77	Produits exceptionnels	
042	Subventions d'investissement	329 101,00
RECETTES DE L'EXERCICE		793 202,00

BA PAE LAGARRIGUE - BP 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Solde exécution invt reporté	
16	Emprunts, cautionnements	135 000,00
040	Subventions transférables	329 101,00
DEPENSES DE L'EXERCICE		464 101,00

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	
13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts	
021	Vir. de la section de fonctionnement	
040	Amortissements	464 101,00
RECETTES DE L'EXERCICE		464 101,00